

BSV MARAICHAGE - N° 26

24 SEPTEMBRE 2026

rédigé par Chloé PASQUIER -
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - CDDL

Sommaire

Réseau d'observation P.1

A Surveiller P.2

Prévision Météo P.3

Evaluation des risques P.4

Alliacées P.5

Mouches mineuses, Teignes

Apiacées P.7

Acariens, Oïdium

Brassicacées P.8

Piérides, Noctuelles, Mildiou

Cucurbitacées P.9

Acariens, Oïdium

Salades P.10

Acariens, Noctuelles, Maladies

Solanacées P.12

Tuta absoluta, Acariens

Note Nationale P.13

Biodiversité

A Surveiller :

Mouche orientale des fruits P.14

Réseau d'observation

Localisation des parcelles

Pour la rédaction de ce BSV, les observations ont été réalisées dans des parcelles fixes et flottantes dans le 49 à Villebernier, Valanjou, Loire-Authion, Corné ; dans des parcelles flottantes dans le 44 à Mouzillon ; dans des parcelles flottantes dans le 53 et le 72.

Cultures suivies



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

A Surveiller

Avec la mondialisation des échanges, des organismes nuisibles aux végétaux peuvent être introduits sur de nouveaux territoires et mettre en péril la bonne santé des plantes. Face à cette menace, il est important que chaque détenteur de végétaux, réalise une surveillance de ces derniers, visant à la recherche d'organismes réglementés, nuisibles aux végétaux.

L'enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un tel organisme sur notre territoire, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures d'assainissement soient déployées avant qu'il ne se soit largement et irréversiblement répandu.

En cas de détection ou de suspicion de présence d'un organisme de quarantaine, veuillez en informer sans délai la DRAAF à l'adresse mail suivante : sral.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr



Exemple du scarabée japonais récemment détecté en France

Pour la filière maraichage, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des organismes réglementés émergents actuellement surveillés sur le territoire français :

Tomato Leaf Curl New Delhi virus (ToCLNDV)

Thrips jaune du théier, *Scirtothrips dorsalis*

Thrips sud-africain des agrumes, *Scirtothrips aurantii*

Thrips du melon ou thrips du palmier, *Thrips palmi*

Mouche mineuse des légumes, *Liriomyza sativae*

La mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*

La Mouche éthiopienne des cucurbitacées, *Dacus ciliatus*

Légionnaire d'automne -Papillon, *Spodoptera frugiperda*

Teigne de l'oranger, Faux carpocapse, *Thaumatotibia leucotreta*

Noctuelle de la tomate, noctuelle des soies du maïs, *Helicoverpa zea*

Le scarabée ou hanneton japonais, *Popillia japonica*

Altise de la pomme de terre, *Epitrix* spp.

Teigne guatémaltèque de la pomme de terre, *Tecia solanivora*

Flétrissement Bactérien du Haricot, *Curtobacterium flaccumfaciens*

Flétrissement bactérien, *Ralstonia solanacearum*

Virus de l'enroulement apical de la betterave, *Beet Curly Top Virus*



Scirtothrips dorsalis



Dacus ciliatus



Papillon d'*Helicoverpa zea* (source CABI)



Chenilles d'*Helicoverpa zea* (photo P. PORTER)

Les espèces du genre *Epitrix* réglementées en Europe



1) *E. cucumeris*, 2) *E. papa*, 3) *E. subornata*, 4) *E. tuberis*



Adultes et larve de teigne guatémaltèque (source OEPP)



Symptôme du ToBRFV sur le fruit de la tomate: marbrures et décolorations. (© Dr Prof. Salvatore Davino, Avril 2021. EPPO Global Database <https://gd.eppo.int/>)

Prévision Météorologique

	Pluviométrie 2026 mm (S39)	T min (S39)	T max (S39)
Allonnes (49)	309 mm (+0)	8,6 °C	29 °C
Challans (85)	502 mm (+0)	13 °C	30,2 °C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	497 mm (+0)	12,4 °C	29,2 °C
La Planche (44)	496 mm (+0)	11,8 °C	29,6 °C
Laval (53)	441 mm (+0)	12,2 °C	28,6 °C
La Roche-Sur-Yon (85)	502 mm (+0)	12,6 °C	29,6 °C
Loire-Authion (49)	422 mm (+0)	9,6 °C	28,8 °C
Le Mans (72)	467 mm (+0)	10,2 °C	28,4 °C

Source : données météo issues de stations spatialisées Weenat

Allonnes (49) Auj. 24 sept. 0 mm 30 °C 11 °C 4 km/h 7 km/h Ven. 25 sept. 0 mm 32 °C 12 °C 6 km/h 11 km/h Sam. 26 sept. 0 mm 25 °C 13 °C 2 km/h 6 km/h Dim. 27 sept. 0 mm 24 °C 11 °C 3 km/h 9 km/h Lun. 28 sept. 3,3 mm 26 °C 15 °C 4 km/h 8 km/h					Challans (85) Auj. 24 sept. 0 mm 32 °C 15 °C 6 km/h 11 km/h Ven. 25 sept. 0 mm 23 °C 14 °C 6 km/h 11 km/h Sam. 26 sept. 0 mm 23 °C 13 °C 3 km/h 7 km/h Dim. 27 sept. 0,6 mm 21 °C 14 °C 3 km/h 7 km/h Lun. 28 sept. 3,6 mm 23 °C 17 °C 6 km/h 10 km/h				
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44) Auj. 24 sept. 0 mm 33 °C 13 °C 5 km/h 10 km/h Ven. 25 sept. 0 mm 26 °C 13 °C 6 km/h 12 km/h Sam. 26 sept. 0 mm 26 °C 14 °C 3 km/h 6 km/h Dim. 27 sept. 0,9 mm 21 °C 14 °C 4 km/h 8 km/h Lun. 28 sept. 3,3 mm 25 °C 16 °C 5 km/h 9 km/h					Le Mans (72) Auj. 24 sept. 0 mm 29 °C 13 °C 4 km/h 8 km/h Ven. 25 sept. 0 mm 31 °C 12 °C 5 km/h 11 km/h Sam. 26 sept. 0 mm 25 °C 13 °C 3 km/h 7 km/h Dim. 27 sept. 0,6 mm 23 °C 13 °C 3 km/h 11 km/h Lun. 28 sept. 1,5 mm 25 °C 15 °C 5 km/h 10 km/h				
Laval (53) Auj. 24 sept. 0 mm 30 °C 13 °C 4 km/h 8 km/h Ven. 25 sept. 0 mm 31 °C 13 °C 6 km/h 13 km/h Sam. 26 sept. 0 mm 24 °C 14 °C 2 km/h 6 km/h Dim. 27 sept. 2,1 mm 19 °C 12 °C 4 km/h 8 km/h Lun. 28 sept. 3,9 mm 23 °C 16 °C 5 km/h 12 km/h					Les conditions climatiques sont favorables au développement des ravageurs tels que les mouches des cultures légumières et les noctuelles. Surveillez vos cultures. L'hygrométrie importante favorise le développement des maladies telles que le mildiou et le botrytis. Sous abri, pensez à aérer pour diminuer le taux d'humidité.				

Evaluation des risques

Alliacées (Poireaux, Oignons)

Maladies	
Mouches	
Thrips	
Teignes	

Apiacées (Carottes, Céleris)

Mouches	
Maladies	

Brassicacées (Radis, Choux, Navets)

Piérides	
Teignes	
Mouches	
Maladies	

Cucurbitacées (Concombres, Courges)

Pucerons	
Acariens	
Thrips	
Maladies	

Salades (Laitues, Mâches, Epinards)

Noctuelles	
Maladies	

Solanacées (Aubergines, Poivrons, Tomates)

Acariens	
Thrips	
<i>Tuta absoluta</i>	

Remarques

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2026 via [ce lien](#).

ALLIACEES



Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
B Teignes du poireau	49	Poireaux	10% des plants à Villebernier (49), 20% à Loire-Authion (49) Piégeages : • 5 à Villebernier (49)	
Mouches mineuses	49	Poireaux	15% de piqûres de <i>Phytomyza gymnostoma</i> à Loire-Authion (49)	
B Thrips	44, 49	Poireaux	100% des plants à Villebernier (49), 60% à Loire-Authion (49), présence à Corné (49), forte pression dans le 44 Piégeages : • 35 à Villebernier (49) • 111 à la Chapelle Basse Mer (44)	
Mouches des semis	44	Poireaux	Piégeages : 5 à la Chapelle Basse Mer (44)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les ravageurs augmente.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof. Observez vos cultures pour détecter la présence des auxiliaires.



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

ALLIACEES



Maladies

Modèle Miloni - Mildiou de l'oignon

Maladies	Localisation des parcelles	Dates de contamination	Dates théoriques de sorties des taches	Evolution du risque
Mildiou oignon	Allonnes (49)	RAS	Pas de sorties de taches prévues	
Mildiou oignon	Les Rosiers sur Loire (49)	RAS	Pas de sorties de taches prévues	
Mildiou oignon	St-Mathurin-sur-Loire (49)	RAS	Pas de sorties de taches prévues	
Mildiou oignon	Chaillé-les-Marais (85)	30 août	Pas de sorties de taches prévues	
Mildiou oignon	Challans (85)	RAS	Pas de sorties de taches prévues	

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Alternaria	49	Poireaux	15% des plants à Loire-Authion (49), présence à Corné (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations et du modèle Miloni, le risque concernant les maladies est faible. Les conditions météo sont favorables au développement de la rouille, soyez vigilants.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Alternaria sur poireau – crédit photo CAPDL

APIACEES



Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Mouches de la carotte	44	Carottes	Piégeages : 0 à Chaumes en Retz (44) et à Machecoul (44), présence de dégâts (44)	
Acariens	44	Céleris	Forte pression à Mouzillon (44), présence à Corné (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, le risque concernant les ravageurs augmente légèrement.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof.

Maladies

Modèle Septocel - Septoriose du céleri

Maladies	Localisation des parcelles	Dates de contamination	Dates théoriques de sorties des taches	Evolution du risque
Septoriose céleri	Allonnes (49)	26 septembre	Pas de sorties de taches prévues	
Septoriose céleri	Challans (85)	18, 21 et 26 septembre	Pas de sorties de taches prévues	

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
 Oïdium	44, 49	Carottes	30% des plants à Loire-Authion (49), présence dans le 44	

Analyse du risque

Au vu du modèle Septocel et des conditions météorologiques, le risque concernant les maladies augmente.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

BRASSICACEES



Ravageurs

Observations en parcelles

	Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
B	Teignes	49	Choux	Présence à Corné (49)	
	Tenthredes	44	Choux, Radis, Navets	Présence de dégâts dans le 44	
B	Piérides	44, 49, 53, 72	Choux	Présence d'adultes et de chenilles dans le 44, 53 et 72, forte pression à Corné (49) et Valanjou (49)	
	Mouches des semis	44	Radis	Dégâts dans le 44	
	Pucerons cendrés	44, 49, 72	Choux	Présence dans le 44 et 72, 20% des plants à Loire-Authion (49)	
B	Noctuelles	49	Choux	10% des plants à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

La pression des ravageurs est faible au vu des observations.

Gestion du risque

Observez vos cultures pour détecter la présence des auxiliaires.

Maladies

Observations en parcelles

	Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
B	Mildiou	44	Radis	Présence dans le 44	
B	Alternaria	49	Choux	10% des plants à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les maladies est stable.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

CUCURBITACEES



Ravageurs

Observations en parcelles

	Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
B	Thrips	49	Concombres	25% des plants à Corné (49)	=
B	Acariens tétranyques	49, 72	Concombres, Potimarrons	100% des plants à Corné (49) et dans le 72	=

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les ravageurs se stabilise, la culture se termine.

Gestion du risque

Observez vos cultures pour détecter la présence des auxiliaires.

Maladies

Observations en parcelles

	Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
B	Oïdium	49	Concombres	100% des plants à Loire-Authion (49)	→
B	Mildiou	72	Concombres	Présence dans le 72	→

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, le risque concernant les maladies augmente.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

SALADES



Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
 Noctuelles défoliatrices <i>Autographa gamma</i>	44	Salades, Mâches, Jeunes pousses d'épinards	<u>Mâches</u> : forte pression dans le 44 <u>Jeunes pousses</u> : forte pression dans le 44 <u>Salades</u> : dégâts dans le 44	
 Acariens tétranyques	49	Epinards	100% des plants à Loire-Authion (49)	
  Pucerons	44, 49	Epinards, Salades	<u>Epinards</u> : 100% des plants à Loire-Authion (49), présence dans le 44 <u>Salades</u> : présence dans le 44	
Thrips	49	Epinards	10% de dégâts à Loire-Authion (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les ravageurs est important. Les conditions météorologiques sont très favorables à leur développement, surveillez vos cultures.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des mouches des cultures légumières, mettre en place des filets insect proof.



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p.inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2026 via [ce lien](#).

SALADES



Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
B Thielaviopsis	44	Mâches	Présence dans le 44	
Phoma	44	Mâches	Présence dans le 44	
Pythium	44	Jeunes pousses d'épinards	Présence dans le 44	
B Oïdium	44	Mâches	Présence dans le 44	

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météorologiques, le risque concernant les maladies est stable. Surveillez vos cultures.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

SOLANACEES



Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
B <i>Tuta Absoluta</i>	44, 49	Tomates	100% des plants à Corné (49) et Mouzillon (44)	
B Acariens	49	Aubergines	100% des plants à Corné (49)	
B Thrips	49	Poivrons	Présence à Corné (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant la *Tuta absoluta* est fort.

Gestion du risque

Des macrolophus ont été observés dans les parcelles, ce sont notamment des prédateurs de *Tuta absoluta*. Observez vos cultures pour détecter la présence des auxiliaires.



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Dégâts de *Tuta absoluta* sur feuilles de tomate – crédit photo CAPDL

Notes Nationales Biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteur : Chloé PASQUIER, Claire NICOLAS -CAPDL-CDDL- chloe.pasquier@pl.chambagri.fr, claire.nicolas@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Philippe DUTERTRE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLINIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie -CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Avec le soutien financier de

A SURVEILLER : MOUCHE ORIENTALE DES FRUITS

FICHE DE RECONNAISSANCE SORE*

*SURVEILLANCE OFFICIELLE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS



- NOM SCIENTIFIQUE
BACTROCERA DORSALIS
- NOM VERNACULAIRE
MOUCHE ORIENTALE DES FRUITS
- CATÉGORIE TAXONOMIQUE
INSECTE
- ORDRE
DIPTERA
- FAMILLE
TEPHRITIDAE
- CODE OEPP
DACUDO

RÉGLEMENTATION ET DISTRIBUTION

STATUT RÉGLEMENTAIRE

ORGANISME DE QUARANTAÎNE PRIORITAIRE (OQP)

DISTRIBUTION DE L'ORGANISME NUISIBLE ■ Présent ■ Transitoire



① FILIÈRES ET PLANTES HÔTES

FILIÈRES ET SOUS-FILIÈRES CONCERNÉES	PLANTES HÔTES
ARBORICULTURE FRUITIÈRE - Agrumes - Figuier - Fruits à noyau (dont amandier) - Fruits à pépins	Hôtes majeurs: <i>Citrus paradisi</i> (Pamplemoussier), <i>Citrus reticulata</i> (Mandarinier), <i>Citrus sinensis</i> (Oranger), <i>Prunus persica</i> (Pêcher)
CULTURES LÉGUMIÈRES - Cucurbitacées - Solanacées	Hôtes secondaires: <i>Capsicum annuum</i> (Piment, Poivron), <i>Cucumis maxima</i> (Potiron), <i>Cucumis pepo</i> (Courge), <i>Cucumis sativus</i> (Concombre), <i>Malus domestica</i> (Pommier), <i>Pyrus communis</i> (Poirier), <i>Solanum lycopersicum</i> (Tomate), <i>Solanum melongena</i> (Aubergine)
VOIES D'ENTRÉES	DÉGÂTS PROVOQUÉS
- Fruits (Échanges commerciaux de fruits et légumes en provenance des pays où <i>Bactrocera dorsalis</i> est présente - des interceptions dans des pièges ont notamment été signalées en Autriche et en France) - Propagation naturelle	- Pourriture des fruits et légumes suite à la présence de larves.

• PLANTES HÔTES

Les mouches du complexe *Bactrocera dorsalis* sont très polyphages. Si les interceptions à l'import concernent principalement les mangues, elles peuvent s'attaquer à de nombreux autres fruits tropicaux (papaye, goyave, banane...). Les espèces hôtes majeures ou mineures listées ci-dessus sont celles cultivées en France métropolitaine.

② MODE DE TRANSMISSION / DISSÉMINATION

Le risque le plus élevé d'introduction résulte de l'importation de végétaux infestés par *B. dorsalis* (présence d'œufs ou de larves) provenant de pays où cette mouche est présente. Pour la période 2013-2018, *B. dorsalis* a été interceptée plus de 200 fois en France, à l'import, sur des fruits et légumes, provenant de 17 pays (données Anses-LSV). La présence de *B. dorsalis* à la Réunion est un risque supplémentaire compte tenu des nombreux échanges avec ce département.

Il faut aussi tenir compte de l'évolution de la situation en Italie, qui pourrait être à l'origine de voies de contamination, en cas d'installation de la mouche orientale dans ce pays.

③ BIOLOGIE

Bactrocera dorsalis est originaire du sud-est asiatique. Elle s'est propagée en Afrique à partir des années 2000 (sous le nom de *Bactrocera invadens*). À l'île Maurice, après des foyers éradiqués en 1996, 2013 et 2015, elle a été estimée établie en 2016.

À la Réunion, les premières captures ont été faites en avril 2017 et l'ensemble de l'île est maintenant affecté. Aux États-Unis, en Californie, des interceptions et des captures sont régulièrement réalisées. En Italie, en septembre 2018, des adultes ont été capturés dans des pièges, dans des zones agricoles des provinces de Salerne et Naples. En France, *Bactrocera dorsalis* est régulièrement interceptée à l'import. En 2019, suite à la mise en place d'un plan de surveillance, des adultes ont été capturés dans des pièges en région parisienne et en Occitanie, à proximité de points d'entrée potentiels (aéroport, MIN).

Dans les conditions optimales de développement (conditions tropicales), le cycle de la mouche orientale des fruits peut être effectué en 25 jours. Pendant sa période de fécondité, la femelle peut pondre environ 700 œufs dans les fruits et légumes hôtes. Après 1 à 3 jours, les œufs vont éclore pour donner des larves (asticots) de couleur crème. Les trois stades larvaires se développent dans la chair du fruit en s'en nourrissant durant 1 à 2 semaines. Ensuite, les larves quittent le fruit pour s'enterrer dans le sol. Les pupes, en forme de tonnelet de couleur jaune à marron, se forment dans la partie superficielle du sol. Après 10 à 12 jours environ, les adultes émergent du sol.

Les ailes des deux sexes mesurent environ 6 à 7 mm dans la longueur et sont marquées d'une bande mince, brune le long de la nervure costale (haut de l'aile) et d'une bande brune diagonale de la base de l'aile au bord arrière. La tête présente des yeux insés, comme c'est le cas pour *Ceratitis capitata*. Il y a deux taches rondes et noires, au niveau de la face, sous les antennes. Le thorax a une couleur de base sombre avec deux bandes jaunes rayées jaune vif sur le dessus. La coloration est très variable du brun clair au noir. On distingue également d'autres taches jaunes sur le côté du thorax. L'abdomen est jaunâtre/brunâtre et avec une marque noire en forme de «T» typique. Les adultes sont présents tout au long de l'année dans des habitats tropicaux où les plantes hôtes sont continuellement disponibles.

④ EXAMEN VISUEL

LIEUX À VISITER	OBJETS À INSPECTER
Le choix des parcelles à sélectionner pour la mise en place des pièges et les observations biologiques se fera selon les critères suivants: - Cibler des sites à proximité de ports, d'aéroports, d'aires d'autoroutes constituant des axes de circulation de fruits et légumes importants et des stations de fruits et légumes travaillant des denrées d'importation sensibles. - La pose des pièges devra être réalisée dans des parcelles et / ou environnements fruitiers ou légumiers.	Mise en place d'un réseau de piégeage. En complément du réseau de piégeage, il est important de pouvoir s'assurer que des fruits et légumes présentant des attaques de type « mouches des fruits » ne soient pas attaqués par <i>Bactrocera dorsalis</i> . Ainsi, au stade de la maturation, dans les champs de production, si des dégâts inhabituels de type « mouches des fruits », avec présence de larves, sont observés, ces larves seront prélevées et envoyées au laboratoire de l'Anses pour

A SURVEILLER : MOUCHE ORIENTALE DES FRUITS

- En arboriculture, prioriser la pose des pièges et observations biologiques sur *Prunus persica* et *Citrus* spp. (*Malus domestica* et *Pyrus communis* en priorité 2) et, en cultures légumières, *Solanum lycopersicum*, *Capsicum* spp., *Solanum melongena* et *Cucurbita* spp.
- Si possible, choisir des parcelles soumises à une faible pression de traitement (lutte biologique ou intégrée).
- Privilégier des parcelles avec un environnement présentant des espèces et des variétés différentes afin d'avoir la présence de fruits mûrs sur une longue durée et donc d'assurer une attractivité maximale vis-à-vis de cette mouche.
- Préférer des parcelles avec un type d'irrigation favorisant un taux d'humidité élevé.

détermination au cas où il ne serait possible de les rattacher à *Ceratitis capitata*.

Par sa taille et sa coloration, l'adulte est assez facilement reconnaissable par rapport à d'autres mouches des fruits présentes en France ou en Europe. Le genre *Bactrocera* est seulement représenté en Europe par la mouche de l'olive, *Bactrocera oleae* (Gmelin), mais celle-ci est plus petite (4-5 mm) et ne présente pas de bandes ou taches jaunes sur le thorax. Grace à leur ovipositeur très pointu, les femelles pondent leurs œufs sous la cuticule des fruits ou légumes. Le point de ponte peut être visible à la surface des végétaux. L'aspect est le même que pour les pontes de cératites.

Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Pour les agrumes, par exemple, on observe un halo jaune en début d'attaque. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute.

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent en se nourrissant de la pulpe du fruit ou légume et secondairement par le développement de moisissures sur les parties atteintes.

Il est difficile de reconnaître des dégâts de *Bactrocera dorsalis*, notamment sur les espèces végétales étant attaquées par d'autres diptères, d'où l'intérêt de demander une confirmation par le laboratoire. Uniquement pour les structures disposant d'une autorisation de confinement au titre du R (UE) 2019/829, il est possible de mettre les larves en cages d'élevage et d'attendre l'apparition des adultes, cela peut faciliter l'identification. Cependant il est indispensable d'envoyer l'échantillon prélevé au laboratoire pour avoir une identification officielle tant que ce dernier n'a pas été détecté.



4



5



6



7



8



2



3

A SURVEILLER : MOUCHE ORIENTALE DES FRUITS

JAN FEV MAR AVR MAI JUN JUL AOÛ SEPT OCT NOV DEC

Période de symptomatologie

Période de
symptomatologie
optimale

• COMMENTAIRE / PÉRIODES DE SYMPTOMATOLOGIE

L'observation visuelle d'éventuels symptômes doit se faire à l'approche de la récolte des fruits et légumes (pour plus de précisions se reporter aux instructions-filières).

• CONFUSION POSSIBLE

Bactrocera dorsalis peut être confondu avec *Bactrocera oleae* (photo 9) dans les zones de présence d'oliviers (*Olea europaea*) et avec *Ceratitis capitata*.



CONFUSION POSSIBLE

• AUTRE ORGANISME OBSERVABLE

La surveillance de *Bactrocera dorsalis* peut être combinée avec d'autres organismes nuisibles: se reporter aux instructions-filières des filières arboriculture fruitière et cultures légumières.

6 BIBLIOGRAPHIE ET CONTRIBUTEURS

BIBLIOGRAPHIE

Instruction technique DGAL/SDQSPV-2019-272 du 08 avril 2019
ISPM 27 - Diagnostic protocols for regulated pests DP 29 *Bactrocera dorsalis* du 11 mars 2019

AUTRES RESSOURCES EXISTANTES

[datasheet_DACUDQ.pdf](#)

[Fiche de reconnaissance Bactrocera dorsalis Anses-LSV](#)

PHOTOGRAPHIE

1. Habitus femelle *Bactrocera dorsalis* © Anses-LSV 2. Comparaison *Ceratitis capitata* (à gauche) et *B. dorsalis* (à droite) © Anses-LSV 3. Aile *Bactrocera dorsalis* © Anses-LSV 4. Face *Bactrocera dorsalis* avec 2 taches noires © Anses-LSV 5. Abdomen mâle *Bactrocera dorsalis* avec marque noire en «T» © Anses-LSV 6. Larve stade 3 de Tephritidae (environ 9 mm) © Anses-LSV 7. Dégâts de Tephritidae sur pêche © Chambre d'agriculture d'Occitanie 8. Dégâts de Tephritidae sur agrume © AMAROC AGRO 9. Habitus *Bactrocera oleae*. *B. oleae* est plus petite (4 à 5 mm) que *B. dorsalis* (7 à 8 mm) © Anses-LSV 10. Piège MCPHAIL © Biobest Group NV

CONTRIBUTEURS

Valérie Balmès (Anses-LSV), Sabine Meyruey (DGAL-SDQSPV), Bernard Rouille (DRAAF-SRAL PACA)

CE FICHE A ÉTÉ VALIDÉE PAR

Bertrand Bourguin (DGAL-DEVP)

PRODUCTION

Plateforme ESV
Version du 24 novembre 2023



https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DACUDQ_Bactrocera_dorsalis.pdf

5 PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENT À RÉALISER

- Pour la récolte des larves, les produits végétaux devront être amenés dans un lieu permettant leur observation. Une observation rapide (couleur, forme, taille) devra permettre de ne retenir que celles ressemblant aux larves de Tephritidae telles que *Bactrocera dorsalis*, *Ceratitis capitata*... Les larves vivantes seront plongées dans de l'eau bouillante (chauffée avec une bouilloire ou un micro-onde) juste le temps qu'elles s'immobilisent.
- Les mouches récupérées dans les pièges seront triées pour ne retenir que celles ressemblant à *Bactrocera dorsalis*.

MATRICE DE PRÉLÈVEMENT

- Larve ou nymphe

RÉALISATION DE PIÉGEAGE

Oui

TYPE DE PIÈGE

- Methyl-eugenol

En attente d'AMM pérenne, vérifier la validité de l'utilisation dérogatoire annuelle dans le cadre de l'article 53 du règlement 1107/2009.

PROCÉDURE D'ENVOI DU PRÉLÈVEMENT ET DU PIÉGEAGE

Les larves et adultes seront placés dans un tube contenant de l'alcool à 70°. Il faut prévoir un tube par piège et par relevé pour les adultes et un tube par lieu et plante hôte pour les larves.

Les tubes seront identifiés et envoyés avec une fiche de demande d'analyse complétée (une fiche par tube) (voir modèle joint) en précisant « plan de surveillance national *Bactrocera dorsalis* ». Les récipients ou tubes contenant les spécimens doivent être de taille proportionnée à celle de l'échantillon, rigoureusement étanche et incassable. L'expédition doit se faire dans un emballage de plus grande taille que le récipient renfermant l'échantillon.

Chaque tube ou boîte contenant les spécimens doit être soigneusement calé avec du coton, des « chips » de polystyrène ou toute autre matière amortissant les chocs. L'emballage extérieur doit être suffisamment rigide pour éviter l'écrasement de son contenu. (NB : l'utilisation d'enveloppe à bulles est déconseillée, car elle risque l'écrasement lors du transport postal).

La demande d'analyse ne doit pas se trouver au contact direct de l'échantillon, mais à l'extérieur de son conditionnement (ex : enveloppe scotchée visiblement sur l'emballage du colis).

ADRESSE DU LABORATOIRE DE RÉFÉRENCE

ANSES - LSV - Unité d'Entomologie et Plantes invasives
CBGP - 755 avenue du Campus Agropolis - CS 30016
34988 MONTFERRIER SUR LEZ CEDEX

JAN FEV MAR AVR MAI JUN JUL AOÛ SEPT OCT NOV DEC

Période de piégeage

• DESCRIPTION DU PIÉGEAGE

Dans chaque site, un piège type McPhail, associé à un attractif (méthyl-eugénol) et un peu d'eau savonneuse, sera placé sur les arbres à environ 1,5 m au-dessus du niveau du sol. Seuls les mâles seront attirés par l'attractant (méthyl-eugénol).

Le réseau de surveillance doit être opérationnel pour le 1er juin.

Les pièges seront relevés chaque semaine de début juin à fin octobre.

Conserver les capsules de méthyl eugénol dans un frigidaire non alimentaire, mettre des gants lors de sa manipulation et gérer les capsules comme des déchets chimiques.

• COMMENTAIRE/PÉRIODE DE PIÉGEAGE

A adapter aux conditions climatiques des différentes régions et des périodes de productions des végétaux à risque (pour plus de précisions se reporter aux instructions-filières).

